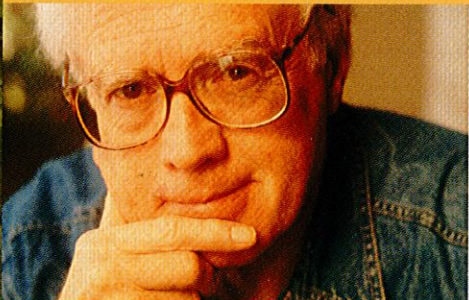
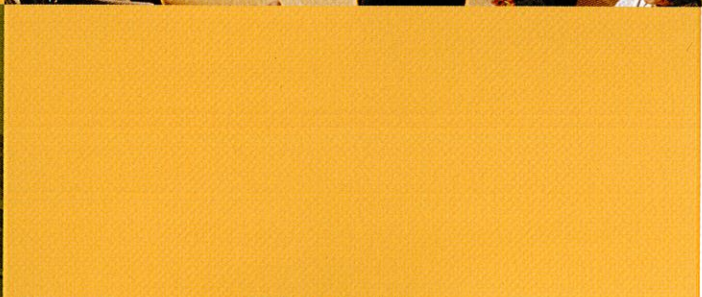
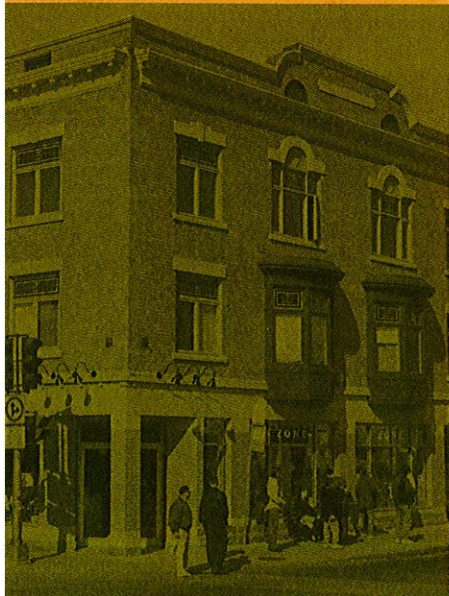




RAPPORT ANNUEL 2010  
CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-LOUIS

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER



CONSEIL  
DE QUARTIER  

---

DE SAINT-LOUIS

**RAPPORT ANNUEL 2010  
CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-LOUIS**

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6  
[conseilquartier.saint-louis@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-louis@ville.quebec.qc.ca)

**LE 9 MARS 2011**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>MOT DE LA PRÉSIDENTE.....</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>7</b>
2.1.	Description générale d'un conseil de quartier .....	7
2.2.	Conseil de quartier de Saint-Louis .....	7
2.3.	Membres .....	8
2.4.	Limites du quartier.....	9
<b>3.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>10</b>
3.1.	Assemblées.....	10
<b>4.</b>	<b>REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES.....</b>	<b>11</b>
<b>5.</b>	<b>DEMANDES D'OPINION .....</b>	<b>12</b>
<b>6.</b>	<b>RÉALISATIONS ET RÉSEAUTAGE .....</b>	<b>13</b>
<b>7.</b>	<b>ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2010 .....</b>	<b>17</b>
7.1.	Orientations générales .....	17
<b>8.</b>	<b>PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>17</b>



## 1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom des membres du conseil d'administration, je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de Saint-Louis.

Ce rapport clôture le deuxième mandat du conseil de quartier depuis sa création en 2007. Bien que cette dernière année fut moins occupée que les précédentes en matière de consultations publiques locales, le conseil de quartier n'en a pas moins poursuivi sa mission de défendre les intérêts et la qualité de vie de ses citoyens à travers diverses activités et partenariat avec d'autres organismes locaux.

Les enjeux restent les mêmes, nous sommes au cœur de Sainte-Foy, dans un territoire en pleine mutation. Les projets de développements résidentiels et commerciaux se multiplient et le trafic s'intensifie. Dans ce contexte, nos réflexions et nos recommandations se sont naturellement articulées autour des points suivants :

1. la sécurité des piétons et des cyclistes;
2. la tranquillité des rues résidentielles;
3. la protection des arbres;
4. le maintien et l'aménagement des parcs;
5. la préservation du caractère paysager du chemin Saint-Louis.

Notre quartier vit également une transformation sociale. En effet, certains secteurs vieillissent, tandis que d'autres voient arriver beaucoup de familles immigrantes. Nous voulons donc avoir des infrastructures communautaires adéquates afin d'offrir des activités qui puissent aussi bien attirer les jeunes familles que permettre aux aînés de demeurer dans leur quartier et faciliter l'intégration des immigrants.

Bien que le conseil de quartier ne puisse imposer ses recommandations, en tant qu'organisme accrédité par la Ville, son pouvoir d'influence est bien réel et les citoyens ont tout avantage à s'y intéresser.

Le conseil de quartier de Saint-Louis a toujours veillé à maintenir une saine collaboration avec les élus et les membres du personnel de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge qui ont été appelés à le supporter dans son travail.

Ainsi, je tiens à remercier nos trois conseillères municipales, M<sup>mes</sup> Francine Lortie, Marie-Josée Savard et Christiane Bois, nos conseillers en consultations publiques, M<sup>me</sup> Valérie Drolet et M. Mohamed Ali Hélioui ainsi que nos conseillers en urbanisme, M<sup>me</sup> Christiane Auclair et M. Emmanuel Bel, pour tout le travail accompli.

Je suis confiante que les nouveaux membres élus ou réélus continueront à travailler dans le même esprit et à veiller sur notre quartier avec l'aide de nos nombreux partenaires locaux.

Merci à ceux et celles qui prendront la relève et bonne continuation!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Pouppez', with a stylized, cursive script.

Isabelle Pouppez, présidente

## **2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER**

### **2.1. Description générale d'un conseil de quartier**

Notre conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. De façon générale, un conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui ont trait notamment à l'aménagement du territoire, à la vie communautaire et à la sécurité publique. Le conseil de quartier peut organiser des séances de consultations publiques sur les changements au règlement d'urbanisme, proposer des actions locales et élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur divers sujets, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations d'appui à un projet spécifique, etc.

### **2.2. Conseil de quartier de Saint-Louis**

Le conseil de quartier de Saint-Louis représente les citoyens et les citoyennes qui y résident; ses limites ont été déterminées par la Ville de Québec : une partie des secteurs de Saint-Louis-de-France, de Sainte-Ursule et de Saint-Denys-du-Plateau (voir la carte au point 2.4). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2006, pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil qui a donc été créé en mars 2007.

La mission du conseil de quartier de Saint-Louis est de représenter les intérêts de l'ensemble de la population, des organismes et des entreprises du quartier auprès de la Ville de Québec. Il intervient plus particulièrement sur des questions touchant l'urbanisme, la protection de l'environnement, les transports viables, les sports, les loisirs, la culture, la sécurité, l'entrepreneuriat ainsi que la solidarité sociale, et ce, dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie et de développement durable.

### 2.3. Membres

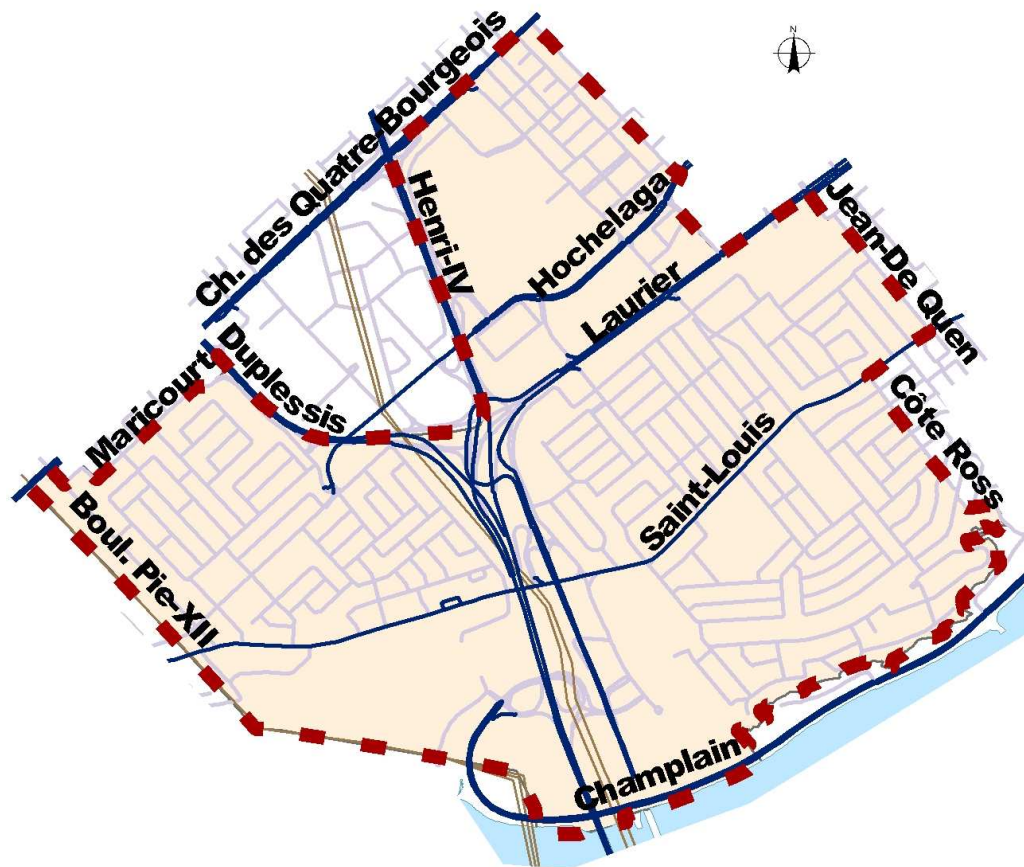
Le conseil de quartier de Saint-Louis est normalement composé de neuf membres (quatre femmes et quatre hommes résidants du quartier et une personne issue du milieu commercial, institutionnel ou industriel) élus pour un mandat de deux ans. Les membres du conseil de quartier de Saint-Louis ont été élus le 25 mars 2009, au centre artistique de Sainte-Foy, 930, avenue Roland-Beaudin. Une élection complémentaire a eu lieu le 10 mars 2010 afin de pourvoir les postes vacants.

<b>Composition du conseil de quartier de Saint-Louis</b>	
Madame Isabelle Pouppez	Présidente
Madame Odette L'Anglais	Trésorière
Monsieur Yves Hébert	Secrétaire
Monsieur Damien de Halleux	Administrateur
Monsieur Denis Lajeunesse	Administrateur (départ en septembre)
Madame Ingrid Garcia	Administratrice
Madame Fadila Matejek	Administratrice (départ en septembre)
Monsieur René Roy	Administrateur
Monsieur Michel Savard	Administrateur (départ en octobre)

Les conseillères municipales dont une partie du territoire du district fait partie du quartier, M<sup>mes</sup> Christiane Bois, Francine Lortie et Marie-Josée Savard, sont membres d'office du conseil mais n'ont pas droit de vote. De plus, le conseil est assisté d'une conseillère en consultations publiques, M<sup>me</sup> Valérie Drolet. Elle veille à ce que les démarches amorcées lors des séances du conseil respectent les normes établies et rapporte les décisions auprès de l'administration municipale.

## 2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier de Saint-Louis sont illustrées par la carte ci-dessous :



### 3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

#### 3.1. Assemblées

En 2010, outre les réunions de travail et les consultations publiques, le conseil de quartier de Saint-Louis a tenu neuf rencontres (huit assemblées et une assemblée générale). Ces séances mensuelles ont eu lieu au centre de loisirs Saint-Louis-de-France, à l'école des Cœurs-Vaillants et au centre sportif de Sainte-Foy.

Séances du conseil de quartier de Saint-Louis en 2010	
10 février, 19 h	9 juin, 19 h
10 mars, 19 h (assemblée générale)	8 septembre, 19 h
31 mars, 19 h	13 octobre, 19 h
14 avril, 19 h	10 novembre, 19 h
12 mai, 19 h	

Le quorum a été atteint à chacune des assemblées. Des procès-verbaux résumant le contenu des séances ont été rédigés. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des conseillères municipales ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l'adresse suivante :

[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

Le conseil de quartier de Saint-Louis a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

#### **4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET DES CITOYENNES**

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du conseil de quartier de Saint-Louis ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance de travail ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les renseignements demandés n'étaient pas connus des membres. À plusieurs reprises, les conseillères municipales sont intervenues pour apporter des ajustements et fournir des renseignements complémentaires. Les membres ont entendu et répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Ces interventions sont citées dans les procès-verbaux du conseil de quartier disponibles à l'adresse suivante :

[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

De plus, afin d'assurer un meilleur suivi des demandes, le conseil de quartier s'est doté d'un tableau de bord constamment remis à jour par le secrétaire.

## 5. DEMANDES D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur deux projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

**Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones situées sur le boulevard Laurier, comprises entre l'entrée des ponts et l'avenue Jean-De Quen, zones 32513Cd, 33211Cd, 33217Cd, 33219Cd, 33220Cd, 33223Cd, 33224Cd et 33225Cd, R.C.A.3V.Q. 10 (modification des marges de recul souterraines sur le boulevard Laurier)**

### **Consultation publique**

Assemblée tenue le 31 mars 2010 au bureau d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge situé au 1130, route de l'Église.  
20 citoyennes et citoyens ont participé à cette assemblée.

### **Recommandation du conseil de quartier**

À l'unanimité (7 membres), il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 32513Cd, 33211Cd, 33217Cd, 33219Cd, 33220Cd, 33223Cd, 33224Cd et 33225Cd, R.C.A.3V.Q. 10.

**Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone située à proximité du chemin Saint-Louis et à l'est du chemin de la Plage-Jacques-Cartier (zone 33008Hb), la zone située à l'est de la route de l'Église comprise entre la rue Wilfrid-Légaré et allant presque jusqu'au bout du chemin des Quatre-Bourgeois (zone 33208Cd) et la zone située au coin sud-est de la route de l'Église et du chemin Saint-Louis (zone 33723Mc) toutes ces zones étant situées dans le quartier de Saint-Louis.**

### **Consultation publique**

Assemblée tenue le 12 mai 2010, à 19 h, à l'école des Cœurs-Vaillants, 3430, boul. Neilson.  
17 citoyennes et citoyens ont participé à cette assemblée.

### **Recommandation du conseil de quartier**

À l'unanimité (7 membres), il est recommandé au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge :

- de ne pas adopter la modification concernant la zone 33208Cd qui vise à réduire la marge arrière de 9 m à 4,5 m et de revoir la délimitation de la zone afin de permettre une progression dans la hauteur et la densité entre la route de l'Église et les rues situées à l'est de celle-ci. Le conseil de quartier réitère les demandes exposées dans la **résolution 09-02-01**;
- d'adopter la modification concernant la zone 33008Hb afin de permettre la création d'une nouvelle zone à même le lot numéro 2 010 881 du cadastre du Québec et permettre uniquement l'usage R4 « Espace de conservation naturelle ». Il est nécessaire de protéger les aspects patrimonial et naturel du chemin Saint-Louis;
- d'adopter la modification concernant la zone 33723Mc afin de supprimer de la grille de spécifications « 2+ » et de changer de dominance dans le numéro de la zone de Mc à Hb.

## **6. RÉALISATIONS ET RÉSEAUTAGE**

### **RAPPORT CIRCULATION**

Ce rapport établit une série de recommandations visant à améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes sur notre territoire. Ce rapport sera transmis aux différents services de la Ville concernés afin qu'ils évaluent les problèmes rencontrés et les solutions proposées et prennent les mesures adéquates pour y remédier.

#### **PLAN D'ACTION DU PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER**

Cette année, le conseil de quartier, en collaboration avec madame Christiane Auclair et monsieur Emmanuel Bel, urbanistes, a achevé le plan d'action du plan directeur de quartier. Ce dernier a été présenté en consultation publique le 10 novembre 2010. Le rapport de consultation est disponible sur le site de la Ville de Québec au lien suivant :

[www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie\\_democratique/participation\\_citoyenne/conseils\\_quartier/saintlouis/index.aspx#consultations](http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/saintlouis/index.aspx#consultations)

#### **PARTICIPATION À LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE MUNICIPALE D'ACCUEIL ET DE RÉTENTION DES PERSONNES IMMIGRANTES**

Mesdames Fadila Matejek et Ingrid Garcia ont participé à cette consultation et y ont abordé les questions de l'accès à l'emploi, de la reconnaissance des diplômés et du manque de soutien au niveau de l'apprentissage du français. Pour faire suite à cette consultation, notre conseillère, madame Francine Lortie a annoncé la présentation prochaine de la Politique d'immigration de la Ville de Québec à l'ensemble des conseils de quartier.

#### **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Sur une proposition de la Division de la gestion du territoire, les conseils de quartiers de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge se sont réunis, le 10 juin 2010, afin d'identifier les artères qui pourraient bénéficier d'un PIIA. Au moment présent, aucune suite n'a encore été donnée aux membres du conseil de quartier quant au suivi de ce dossier par les urbanistes.

#### **DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU CHEMIN SAINT-LOUIS COMME BIEN PATRIMONIAL NATUREL**

L'inquiétude grandissante d'un bon nombre de citoyens devant le développement immobilier dans notre secteur a poussé les conseils de quartier de Sillery, de Saint-Louis, de la Pointe-Sainte-de-Foy et du Cap-Rouge à s'unir pour réclamer des mesures de protections paysagères pour le chemin Saint-Louis. À cette fin, un mémoire a été rédigé et adressé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi qu'à la Ville de Québec. Ce mémoire énonce une série de recommandations visant la protection du couvert végétal bordant le chemin Saint-Louis et la préservation des perspectives visuelles.

Une rencontre a également eu lieu entre les membres du comité de reconnaissance patrimoniale du chemin Saint-Louis, monsieur Éric Dumas, responsable des équipements patrimoniaux, et madame Chantal Poirier, urbaniste. Le but de cette rencontre était d'évaluer la faisabilité du projet et de mieux cerner les préoccupations énoncées par les membres du comité.

En parallèle à cette demande, d'autres suggestions ont été apportées afin d'assurer la beauté paysagère du chemin Saint-Louis :

- une collaboration avec l'Office du tourisme de Québec pour faire la promotion du chemin du Roy, statut déjà attribué au chemin Saint-Louis, et en faire la mise en valeur par une meilleure signalisation des sites récréotouristiques le long de son parcours;
- une collaboration avec le Service de l'environnement de la Ville pour la production d'un document à l'attention des propriétaires résidants du chemin Saint-Louis pour les sensibiliser à adopter des mesures respectueuses de leur environnement lors de la réalisation de travaux d'aménagement de leur propriété.

### **ACTIONS DE VISIBILITÉ DU CONSEIL DE QUARTIER**

#### **Émission canal Vox**

En février 2010, madame Isabelle Pouppez et monsieur Yves Hébert ont participé à l'émission « Agora, zone citoyenne », présentée par le canal Vox.

Le but de cette émission était de faire connaître au public les enjeux du quartier et les préoccupations de ses citoyens. Plusieurs citoyens du quartier étaient également présents.

#### **FÊTE DE QUARTIER DE SAINTE-URSULE**

Lors de cette fête de quartier, un kiosque a été monté où monsieur Yves Hébert faisait la promotion des activités du conseil de quartier et distribuait aux gens des sacs réutilisables avec le logo de la Ville, ainsi que des cartes du réseau cyclable.

#### **FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS ET DES QUÉBÉCOISES**

Le 24 juin, lors de la fête nationale tenue au parc de la paroisse de Saint-Louis-de-France, madame Isabelle Pouppez a fait un discours présentant aux citoyens le rôle du conseil de quartier et ses préoccupations à l'égard de la qualité de vie de ses habitants. Quelques-unes des réalisations du conseil de quartier y ont été énumérées et une carte du réseau cyclable de la Ville de Québec a également été distribuée aux familles présentes.

#### **LES ACTIVITÉS DE PARTENARIATS ET DE RÉSEAUTAGE AVEC LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

Au cours de l'année 2010, monsieur Yves Hébert a représenté le conseil de quartier de Saint-Louis dans les comités suivants : le Comité Solidarité Sainte-Ursule, la Table de concertation sur le logement social secteur Ouest de Québec, le Collectif Sainte-Ursule en santé et le comité Jeune et en santé.

## COMITÉ SOLIDARITÉ SAINTE-URSULE

**Mission :** Créer une synergie et une mobilisation entre les acteurs individuels et collectifs du territoire de Sainte-Ursule en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de Sainte-Ursule en privilégiant l'autonomie, la responsabilisation et la solidarité avec une préoccupation particulière pour les groupes vulnérables.

**Membres :** Font partie de ce comité les organismes suivants : le Café rencontre Sainte-Ursule, le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, la Commission scolaire des Découvreurs, Horizon nouveau, l'église de l'Alliance, le Club famille, la Collectivité en action, la Conférence Sainte-Ursule de la Saint-Vincent-de-Paul, le conseil de quartier de Saint-Louis (Fadila Matejek et Yves Hébert), le conseil de Fabrique, l'école Cœur-Vaillant, la Fondation Sac Entrepreneuriat de Cœur-Vaillant, la Corporation des Loisirs Sainte-Ursule, la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, le comité Solidarité Partage.

**Réunions :** En 2010, le comité s'est réuni le 2 février, le 9 mars, le 13 avril. Le 18 mai a eu lieu l'assemblée générale pendant laquelle s'est tenue l'assemblée de fondation de l'organisme Solidarité Sainte-Ursule. Ont été élus membres du C. A. : Jean-Sébastien Reid (président), Richard Girard, Houda Bhouri, Laura Sofia Velasco et Fernando Fernandez qui a été remplacé par la suite par Julie Carignan. Monsieur Yves Hébert a cessé à ce moment de participer au Comité.

## TABLE DE CONCERTATION SUR LE LOGEMENT SOCIAL SECTEUR OUEST DE QUÉBEC

**Mission :** Regrouper les acteurs du territoire afin de promouvoir le développement du logement social dans les arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et de la Haute-Saint-Charles ainsi que dans les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. C'est un lieu d'échange d'information sur la situation, les besoins et les actions du milieu en lien avec le logement social

**Membres :** Représentants des conseils de quartier de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, représentants des organismes du Conseil particulier de la Saint-Vincent-de-Paul, du centre communautaire en santé mentale Le Verger, de la Baratte, du centre Femmes d'Aujourd'hui, du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, du Centre croissance Renaissance, de Mieux-Être des Immigrants, du CLD de Québec, des arrondissements de la Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de la Coopérative Méritas et du centre d'Entraide Émotions.

**Réunions :** Cinq à six fois par année. En 2010, la Table s'est réunie le 12 janvier, le 30 mars, le 8 juin, le 14 octobre et le 30 novembre 2010.

**Réalisations :** Les membres de la Table ont continué à sensibiliser le milieu et les conseils de quartier sur le besoin en logements sociaux et ont continué à faire des représentations auprès des élus.

## COLLECTIF SAINTE-URSULE EN SANTÉ

**Mission** : Promouvoir la santé de la communauté à faible revenu par des activités physiques et la saine alimentation. Soutenu par le projet *Collectivité en Action* qui intervient dans Sainte-Ursule dans une perspective de mobilisation des communautés et des populations résidentes particulièrement vulnérables au plan socioéconomique. Impliquer et mobiliser les citoyens dans des activités sociales.

**Membres** : Richard Dallaire remplacé par Emmanuelle Brind'Amour et Claudie Desmeules, animateurs sociaux, Marc Boiteau, Jean-François Vermette et Anna Bérubé.

**Réunions** : Le 10 janvier, les 3 et 17 février, les 10, 17 et 31 mars, les 7, 14 et 28 avril, le 19 mai, les 2 et 29 juin, le 21 juillet, le 25 août, le 29 septembre, le 20 octobre, les 13 et 24 novembre et le 17 décembre.

**Réalisations** : Le 20 février : sortie au Domaine de Maizerets pour patinage et ski de fond; le 28 mars : cabane à sucre; le 24 avril : soirée récréative et interculturelle à l'école Cœur-Vaillant; le 22 mai : lave-auto comme activité de financement; le 17 juillet : sortie de cueillette de framboise, île d'Orléans; le 31 juillet : baignade au Lac-au-Sable (Portneuf); le 19 septembre : sortie aux pommes à la Ferme Genest; le 23 octobre, sortie dans la vallée de la Jacques-Cartier; le 13 novembre : soirée dansante.

## COMITÉ JEUNE ET EN SANTÉ

**Mission** : Chapeauté par Solidarité Sainte-Ursule, ce projet, financé par Québec en Forme sur trois ans, veut améliorer les habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans. Projet en trois phases.

**Membres** : Josée Corriveau (Horizon Nouveau), Yves Hébert (Conseil de quartier), Jean-Simon Bourgault (École Cœur-Vaillant), Marie-Ève Dumas (Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge), Marie-Ève Dufour (CSSS - 0-5-30), Nancy de Champlain (Québec en Forme), Emmanuelle Brind'Amour, (Solidarité Sainte-Ursule).

**Réalisations** : Site Web de Solidarité Sainte-Ursule : sondage réalisé auprès des familles avec enfants pour connaître les habitudes alimentaires et l'activité physique auprès des jeunes de 0 à 17 ans. Réunions pour élaborer un plan d'action : sorties, sondage, ateliers de cuisine.

## **7. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2010**

### **7.1. Orientations générales**

Le plan de travail du conseil de quartier sera mis à jour par le nouveau conseil d'administration qui sera élu lors des élections qui auront lieu le 9 mars 2011.

## **8. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS**

Le conseil de quartier de Saint-Louis est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2010 et de la participation des citoyens et des citoyennes.

Au 31 décembre 2010, le conseil de quartier dispose d'un actif de 1410,90 \$.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2010**

# LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	1332	2117
Petite caisse	47	47
 <b>Actif net</b>		
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>1379</u>	<u>2164</u>

Au nom du conseil de quartier de Saint-Louis :

---

---

## LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	0	1500
Exposition Sainte-Ursule (Initiative)	0	2000
Caractérisation du boisé (Initiative)	0	1000
Autre (remboursement frais bancaires)	56,45	87
	<u>4587</u>	<u>4587</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	713,29	873
Projets (fin caractérisation boisé)	128,75	3100
	<u>842,04</u>	<u>3973</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>(785,09)</b>	614
<b>Actif net non affecté au début de l'exercice</b>	<u>2117</u>	<u>1550</u>
<b>Actif net non affecté à la fin de l'exercice</b>	<u>1331,91</u>	<u>2164</u>